

AVIS



Des coupes d'affouages sont proposées selon les conditions suivantes :

- L'affouage est réservé aux résidents permanents (*résidents minimum 6 mois sur la commune*)
- **Pour leur chauffage personnel à raison d'un lot par foyer.**
- Les lots, composés de grumes de feuillus, seront disponibles **près de la plateforme des déchets verts.**
- Les lots, de quantité égale pour les affouagistes, seront tirés au sort.
- Le volume des lots sera décidé en fonction du nombre d'affouagistes et du volume de bois. ***Il y a environ 60 m3.***
- Les affouagistes rembourseront à la commune le coût d'exploitation, ce qui correspond à 50 €/m3.

**Si vous êtes intéressés, vous devez vous inscrire en Mairie
par mail, en direct ou par téléphone
AU PLUS TARD le 09 novembre 2026.**

Merci de retirer votre lot le plus vite possible.

Attention aux horaires admis :

En semaine (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h uniquement

Merci de votre compréhension.

Madame La Maire
Sabine Campredon

